

Droits perçus :	
Sur Tabac brut et manu- facturé	£6,803,000 stg. ou \$30,235,000
Raisins et autres fruits secs	£ 474,000 stg. ou \$ 2,107,000
Spiritueux	4,611,000 ou 20,494,000
Sur sucre	3,389,000 ou 15,054,000
Sur Thé	3,088,000 ou 13,724,000
Sur Vins	1,630,000 ou 7,244,000
Sur Café	388,000 ou 1,724,000
Sur Chicorée	104,000 ou 462,000
Sur Cacao	32,000 ou 142,000
Sur Divers autres articles	16,000 ou 71,000
Total	£ 20,535,000 stg. ou \$91,267,000

Malgré tout le bruit que les économistes anglais ont fait autour de cette grave question du libre-échange, on voit donc, d'après ces chiffres, qu'ils n'ont obtenu encore que très-peu de succès dans leur propre patrie, et il s'écoulera encore bien des années avant qu'ils entraînent les autorités anglaises dans cette voie. On les laisse dire et faire, on fait semblant même d'entrer dans leurs idées; mais on sait bien quand l'occasion est favorable, mettre de côté leurs fameux principes commerciaux et imposer sur les produits étrangers des droits assez élevés pour satisfaire aux besoins du gouvernement.

Malheureusement les théories libre-échangistes ont eu plus de succès à l'étranger et un nombre considérable de nos économistes canadiens ont cru ne pouvoir mieux faire que d'accepter presque sans examen les dires des économistes au grand détriment de notre propre commerce et de nos propres industries. A l'heure qu'il est le Canada est, dans la pratique, plus complètement libre-échangiste que l'Angleterre. En effet, celle-ci impose sur certains produits tels que le thé, le café, le cacao, le tabac en feuille ou brut, des droits fort importants, tandis que nous, qui voulons copier la métropole, nous la dépassons en fait de liberté commerciale, puisque ces mêmes produits sont exempts de tous droits de douanes, le tabac en feuille même a ses entrées libres sur notre marché lorsqu'il doit servir aux fins de l'accise. Ces faits ne feront-ils pas un jour ouvrir les yeux aux plus ardents champions du libre-échange ?

Quant aux produits agricoles étrangers, la Grande-Bretagne les reçoit en franchise il est vrai; mais c'est parce qu'elle y trouve son avantage. Les fermiers anglais savent produire à bon marché; les grands perfectionnements qu'ils ont réussi à introduire dans leurs opérations culturales, le bas prix de la main-d'œuvre les mettent en état de lutter avec avantage contre tous les cultivateurs de l'univers; en sorte qu'ils obtiennent des prix toujours rémunérateurs, même quand les marchés sont encombrés de denrées similaires étrangères. D'un autre côté, la culture anglaise, malgré son abondante production ne pourrait jamais suffire à nourrir, avec ses seuls produits, toute cette énorme population industrielle qui s'agite dans les centres manufacturiers; aussi le gouvernement anglais est-il heureux de trouver dans l'importation les denrées alimentaires ou autres qui doivent combler les déficits constants de la production indigène, et il y trouve son avantage même en leur offrant une exemption de tous droits de douane.

Le Canada doit-il suivre l'exemple donné ici par l'Angleterre? Non, mille fois non; l'intérêt privé aussi bien que l'intérêt public lui en fait la défense expresse. Exempter de tous droits les produits étrangers agricoles ou autres de même nature que ceux que nous produisons ici, c'est d'abord

diminuer les recettes du trésor public, puis c'est déprécier notre propre marchandise, c'est forcer les producteurs indigènes à vendre à vil prix; à livrer leurs produits bien au-dessous du prix coûtant; c'est, en un mot, accorder une véritable prime d'encouragement au haut commerce et aux peuples avec lesquels nous commerçons, surtout aux Etats de l'Ouest de la République voisine dont la production est incontestablement supérieure à la nôtre tant sous le rapport de la qualité que sous celui des quantités.

Mais nous diront les partisans de la liberté commerciale, ne comptez-vous pour rien les immenses avantages de la vie à bon marché, ne prenez-vous pas en considération le malaise général qui résulterait de la cherté des vivres parmi les classes ouvrières, déjà si appauvries par le manque de travail ?

A ces objections, la réponse est bien simple et bien facile. La cherté de la nourriture ne crée pas de malaise quand l'acheteur possède amplement les moyens de se procurer les choses nécessaires à la vie; tandis que le malaise est général et incontrôlable lorsque, en dépit du bas prix des denrées alimentaires, l'acheteur manque des fonds nécessaires à ses achats.

L'ouvrier dont le travail est très-recherché et par conséquent abondamment rétribué n'éprouve pas cette gêne, cette misère affreuse du pauvre ouvrier qui ne travaille qu'à de rares intervalles et dont le prix de la journée est trop faible pour suffire aux besoins les plus pressants de sa famille.

En Canada, la culture des champs occupe les sept huitièmes au moins des forces actives du pays. Le travail de l'ouvrier agricole est cependant le plus mal payé. La culture est dans une situation tellement critique, ses produits sont tellement petits, ses ventes tellement désavantageuses, les prix qu'on accorde à ses produits sont tellement faibles, qu'il est impossible à l'agriculteur de payer ses gens suivant les exigences des temps actuels. Celui-ci est placé dans la terrible alternative de refuser à ses champs les travaux indispensables, par conséquent de cultiver mal et même très-mal ou de surcharger ses produits de nombreuses dépenses de production qui le conduiraient infailliblement à la ruine.

Voilà la situation impossible où la liberté commerciale, ou plutôt l'entrée en franchise des produits étrangers nous a placés. D'un côté, la misère parce qu'on cultive mal; de l'autre, la ruine parce qu'on veut prendre les moyens d'augmenter sa production.

Le cultivateur, ne pouvant plus produire économiquement les denrées demandant de grandes dépenses de production, cultivent de préférence celles qui exigent les plus faibles avances possible. En conséquence, il abandonne presque généralement la culture des grains et des plantes industrielles en vue de la vente, ne produisant de ces mêmes végétaux que la quantité strictement nécessaire à ses besoins particuliers et réservant la plus grande partie de sa terre à la culture des fourrages, surtout des prairies naturelles et des pâturages. Autant que possible, il exécute seul, avec le secours des membres de sa famille, tous les travaux culturaux.

L'ouvrier des campagnes se trouve donc sans moyen d'utiliser ses bras et malgré le bas prix des denrées alimentaires, il voit souvent l'affreuse misère s'asseoir à son foyer. Il abandonne alors le clocher qui l'a vu naître et va demander à la ville un emploi qui souvent lui est refusé. Ainsi rebuté, il ne voit d'autre moyen de subvenir à ses besoins que dans l'émigration; aussi, voyons nous un courant incessant de la classe des travailleurs vers la République voisine. D'autres ne prennent pas seulement la peine de chercher de l'ouvrage dans leur patrie, ils s'émigrent avant que la gêne